



VILLE DE BRUAY SUR L'ESCAUT
DU MAIRE

Service émetteur : Service Culture

Objet : Signature d'un contrat de prestation musicale conclue entre la commune de Bruay-sur-l'Escaut et la société LIVE CONNECTION - qui assure une animation pour la Fête de la Musique le 22 juin 2024.

Le Maire de la Ville de Bruay-sur-L'Escaut,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 04 Juin 2020 modifiée par celle du 06 juillet 2021 donnant délégation à Madame le Maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Considérant la volonté d'organiser des manifestations festives pour contribuer à l'attractivité de son territoire,

Considérant la nécessité de de conclure un contrat avec la société LIVE CONNECTION relatif à une prestation musicale d'une durée de 02h00 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : de la signature d'un contrat avec la société LIVE CONNECTION, 58 rue du Collège - 59 940 ESTAIRES - Numéro S.I.R.E.T : 92152782600025 - Numéros de Licences d'entrepreneur de spectacles 2& 3 : PLATESV-D-2022-007718 relatif à assurer une prestation musicale pour un montant fixé à 2 200.00 € HT soit 2 321,00,00 € TTC.

ARTICLE 2 : dit que la convention est conclue pour la durée de l'événement,

ARTICLE 3 : dit que les crédits sont inscrits au budget Communal.

Fait à Bruay-sur-l'Escaut, le 25/04/2024

Le Maire,



Sylvia DUHAMEL

Le Maire de Bruay-sur-l'Escaut certifie que le présente acte a été :

- Reçu en Préfecture le : 30/04/24
- Affiché le : 30/04/24

N° Acte : 23	Date de l'acte : 29/04/2024	Commune de Bruay-sur-l'Escaut	N° du domaine : 8.9
--------------	-----------------------------	-------------------------------	---------------------